

METTRE EN PLACE DES SOCLES DE PROTECTION SOCIALE UNIS DANS L'ACTION

ENSEMBLE, CHANGEONS LA VIE DE MILLIONS DE PERSONNES, EN COMMENÇANT PAR UN DIALOGUE NATIONAL



Organisation internationale du Travail

UN PROCESSUS PARTICIPATIF QUI UNIT DE NOMBREUX ACTEURS

La protection sociale favorise la croissance et le développement. C'est également une priorité des Nations Unies, comme le démontrent des engagements passés et récents pour l'amélioration de la couverture de protection sociale, par exemple, les Objectifs de développement durable. L'élaboration des socles de protection sociale (SPS) est un processus long et continu. Les dialogues menés sur la base d'évaluations au niveau des pays (ABND) sont la première étape vers la mise en place de SPS définis au niveau national. Ce dialogue national permet de formuler des options de politiques pertinentes et faisables, à partir d'une évaluation collaborative de la situation de la protection sociale et une évaluation des coûts des réformes et de l'extension de la couverture.

Il implique les autorités nationales, les représentants des employeurs et des travailleurs, les organisations de la société civile et les agences des Nations Unies, qui formulent des recommandations alignées sur les stratégies gouvernementales et les engagements internationaux, et qui plaident en faveur de ces recommandations pour s'assurer qu'elles se traduiront par des actions concrètes.

UNE POSSIBILITE DE COLLABORATION AVEC LES NATIONS UNIES

Les ABND donnent la possibilité d'obtenir des résultats par l'unité d'action des Nations Unies avec toutes les agences impliquées dans l'initiative en faveur d'un SPS (OIT, UNICEF, PNUD, OMS, FNUAP, UNAIDS, UNESCO, ONU Femmes, PAM, FAO, etc.). Chaque agence détient des compétences clés dans différents domaines qui, lorsqu'elles sont combinées, constituent un ensemble inégalé d'expertise et permettent une répartition plus efficace du travail. Outre la formation de politiques et la conception de régimes, la création de mécanismes d'exécution, de coordination, et de suivi et d'évaluation, sont également appuyées pour faire de la protection sociale une réalité pour tous.

UNE APPROCHE EN TROIS ETAPES

1. Développement de la matrice d'évaluation

Les quatre garanties du SPS servent de référence pour mesurer les programmes existants de sécurité et de protection sociale et d'autres formes de réduction de la pauvreté, pour identifier les lacunes de politique et les problèmes de mise en œuvre (voir graphique), et pour produire des recommandations relatives à la conception



	Objectifs du SPS	Niveau de PS existant	Niveau de PS prévu (stratégie)	Lacunes		Recommandations
				Lacunes de conception	Problèmes de mise en œuvre	
Santé						
Enfants		Situation de la protection sociale		Lacunes de conception et problèmes de mise en œuvre (pour réaliser le SPS)		
Population en âge de travailler						
Personnes âgées		Modèle de SPS: garanties et objectifs				Options de politiques prioritaires à déterminer par le dialogue national

et à la mise en œuvre d'autres dispositions de protection sociale afin de garantir au minimum le SPS à l'ensemble de la population.

La matrice d'évaluation est compilée en étroite collaboration avec tous les acteurs pertinents, à l'aide de consultations en personne et d'ateliers à l'échelle nationale et sous-nationale.

2. Protocole d'évaluation rapide (RAP)

Le coût des dispositions de protection sociale proposées est alors évalué et projeté sur 10 ans au moyen du Protocole d'évaluation rapide (RAP - Rapid Assessment Protocol) de l'OIT. Cet exercice d'évaluation des coûts peut servir de base à des échanges sur la marge de manœuvre budgétaire disponible, la réallocation de budgets gouvernementaux et la définition des priorités entre les différentes options de politiques de protection sociale.

Après l'évaluation des coûts des différents scénarios à l'aide du RAP, les paramètres des différents scénarios sont affinés au cours d'ateliers participatifs sur l'évaluation des coûts de la protection sociale.

3. Finalisation

Le rapport d'évaluation finalisé est remis au gouvernement pour approbation et décisions sur les étapes à suivre.

DIALOGUE SUR LA PROTECTION SOCIALE MENEES SUR LA BASE D'EVALUATIONS AU NIVEAU DU PAYS EN THAÏLANDE

En Thaïlande, la protection sociale a été désignée comme l'un des six domaines de partenariat entre le Gouvernement royal de Thaïlande et le système des Nations Unies dans le cadre du Plan-cadre du partenariat des Nations Unies (UNPAF - United Nations Partnership Framework). Pour améliorer la capacité de la Thaïlande à offrir une protection sociale essentielle universelle et des niveaux de prestations plus élevés, une équipe spéciale des Nations Unies sur le socle de protection sociale (UNSPF), regroupant l'OIT, l'UNICEF, le FNUAP, l'UNESCO, ONU Femmes, l'OMS et le PNUD, a été créée en mars 2010.

De juin 2011 à octobre 2012, l'équipe spéciale UNSP a invité les principaux ministères, les partenaires sociaux, les organisations de la société civile, les universitaires et les autres acteurs pertinents à conduire un exercice de concertations menées sur la base d'évaluations au niveau du pays (ABND) sur la situation de la protection sociale. Ce processus, qui a duré 18 mois, a permis d'arrêter des recommandations de politiques appropriées pour établir un socle de protection sociale complet en Thaïlande.

Suite au lancement du Rapport d'évaluation du SPS en 2013, la Thaïlande a adopté une allocation familiale en 2015 et envisage d'introduire un régime de soins de longue durée. Cette évaluation a également contribué à la publication d'un guide de bonnes pratiques sur les ABND, qui constitue un ensemble de ressources unique apportant un appui étape par étape à la conduite d'un exercice d'ABND.



DU DROIT A LA REALITE GRACE A VOTRE SOUTIEN

La protection sociale est l'une des grandes priorités du système des Nations Unies et l'opportunité de réaliser le programme de développement pour l'après-2015 par l'unité d'action.

Avec votre aide, nous pouvons aider de nombreux pays à définir leurs stratégies nationales de protection sociale par le dialogue national, ou à définir autrement les priorités du SPS, afin qu'à terme, le droit à la protection sociale devienne une réalité pour des millions de personnes. Pour un pays, ensemble, nous pouvons:

- Définir le SPS national à l'aide de la matrice d'évaluation.

150 000 USD (un an)

- Evaluer le coût du SPS.

100 000 USD (8 mois)

- Formuler des recommandations, finaliser le rapport de l'ABND et procéder au lancement national.

50 000 USD (4 mois)

- Partager l'expérience du pays par des brochures, des sites Internet et des vidéos.

50 000 USD

- Renforcer les capacités en conduisant des ateliers et des visites d'études dans les pays ayant conduit une expérience pertinente.

150 000 USD

A L'ECOUTE DE VOS AMBITIONS

En tant que partenaire/donateur, vous recevrez des rapports réguliers détaillant les progrès effectués et vous avez accès à des informations sur les activités du projet en cours et aux indicateurs de performance.

Pour discuter plus amplement de vos besoins et des façons dont vous pouvez appuyer le dialogue national et améliorer la vie de millions de personnes dans de nombreux pays avec l'OIT, veuillez contacter:




Valérie Schmitt,
Directrice adjointe,
Département de la protection sociale,
Cheffe du Programme-phare
schmittv@ilo.org

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE:


 <http://flagship.social-protection.org>




ET SUIVEZ-NOUS:

 www.facebook.com/SPplatform

 www.twitter.com/soc_protection

 www.youtube.com/user/Ilotv

 www.linkedin.com/company/social-protection-platform